

## **«On n'enferme pas un enfant. Point.»**

En septembre 2017, le Gouvernement Fédéral a commencé à construire un nouveau centre fermé, à côté de l'aéroport de Bruxelles-National, pour y enfermer des familles (demandeurs d'asile) avec leurs enfants mineurs.

Avec une centaine d'associations, le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP) a alors rejoint l'initiative prise par la Plate-Forme Mineurs en Exil, UNICEF Belgique, le CIRÉ, Caritas International, Vluchtelingenwerk Vlaanderen et JRS Belgium, en signant l'appel **« On n'enferme pas un enfant. Point. »**, et ce afin de s'opposer fermement à ce projet.

En effet, concrètement, l'existence de ce centre permet qu'en ce 21<sup>ème</sup> siècle dans notre pays qui s'est engagé officiellement à respecter les droits des enfants, des enfants vont se retrouver détenus, enfermés, privés de liberté uniquement sur base de leur statut migratoire(ou de séjour) ou de celui de leur parent ou tuteur.

De nombreuses études démontrent que l'enfermement, même de courte durée et dans des conditions décrites comme « humaines », est un véritable traumatisme pour un enfant et nuit gravement à son développement. De plus, les enfants concernés sont déjà extrêmement abîmés par leurs parcours migratoires synonymes de ruptures, maltraitements, privations, etc. L'enfermement se surajoutera encore à ces violences.

Actuellement, la construction du centre se termine.

**Dès le mois de juillet 2018, l'enfermement des familles et des enfants pourra y débiter, et ce malgré les nombreuses voix du monde associatif, culturel, social, de l'enseignement, etc. qui se sont élevées contre ce projet. 281 signataires dont diverses associations membres ou proches du RWLP, ont à l'heure actuelle rejoint l'appel « On n'enferme pas un enfant. Point. »**

Il est plus que jamais essentiel de marquer **« encore et toujours »** ensemble notre refus d'un tel projet, de dénoncer cette réalité contraire à la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant et d'interpeller le Gouvernement et le monde politique.

Le RWLP continue à se mobiliser contre ce projet afin que les droits de tous les enfants soient respectés. Chaque enfant doit être traité comme un enfant et être libre, soigné, protégé et jouir des mêmes droits.

Pour plus d'informations sur le sujet, le RWLP vous invite à prendre connaissance de l'interview du 17 mai 2018 de Christine Mahy, notre secrétaire générale, dans le cadre de l'émission Débats Première [https://www.rtb.be/auvio/detail\\_debats-premiere?id=2350399](https://www.rtb.be/auvio/detail_debats-premiere?id=2350399), ainsi que du communiqué de presse du 20 mai 2018 de la Coordination des ONG des Droits de l'Enfant (La Code dont le RWLP est membre) <http://plus.lesoir.be/157547/article/2018-05-20/lenfermement-denfants-en-centre-ferme-est-intolerable>

Ce 13 juin 2018, la campagne « On n'enferme pas un enfant. Point. » a aussi publié une carte blanche [www.onnenfermepasunenfant.be/actus/appel-au-gouvernement/](http://www.onnenfermepasunenfant.be/actus/appel-au-gouvernement/)

Enfin, si vous souhaitez rejoindre le rang des signataires et **marquer vous aussi votre opposition à ce projet**, il vous est toujours possible d'envoyer un mail à Rob Kaelen, chargé de projet à la Plate-Forme Mineurs en Exil via le lien suivant [rk@sdj.be](mailto:rk@sdj.be)

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre, au sein du RWLP : Anne-Françoise Janssen : 0476/969575 ou Christine Mahy : 0498/448238